

**DEPARTEMENT DE LA  
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT  
DE ROCHEFORT**

**CANTON DE ROYAN**

**COMMUNE DE ROYAN**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

n° 05.012

L'An Deux Mille Cinq, le 8 mars à 18 h 30 le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Philippe MOST, Maire.

**DATE DE CONVOCATION**

LE 1er MARS 2005

**DATE D'AFFICHAGE**

LE 1er MARS 2005

**ETAIENT PRESENTS** : MM. MOST, LE GUEUT, HUGENDBLER, Mmes MONTRON, LECOMTE, MM. BOISNARD, BOURGEOIS, CHABANEAU, DENIS, Adjoints.

Mme BARRAUD-DUCHERON, MM. BIRON, BUJARD, CAU, COASSIN, Mmes CROUE, DOUMECQ, M. FAVRE, Mme GRAMMATICO, M. GUIARD, Mmes ISENDICK, JOLY, LABEYRIE, M. MERLE, Mmes MOINET, PELTIER, MM. POTENNEC, RAYMOND, Mme TERRIEN, Melle TURPIN, Conseillers.

**ETAIENT REPRESENTES** :

Mme GEOFFROY représentée par Mme LECOMTE  
Mme COURTIN représentée par M. LE GUEUT  
Mme DURAND représentée par M. CAU  
M. SIMONNET représenté par Mme PELTIER

**ABSENTS-EXCUSES** : néant

Nombre de Conseillers  
en exercice : 33  
Nombre de Présents : 29  
Nombre de Votants : 33

Madame ISENDICK a été élue Secrétaire de Séance.

**OBJET** : OUVERTURE D'UNE LIGNE DE TRESORERIE AUPRES DE DEXIA CLF BANQUE  
(renouvellement 2005)

**VOTE** : 7 ABSTENTIONS  
UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

Par délibération en date du 02 Mars 2004, le Conseil Municipal avait décidé de renouveler la ligne de crédit pour 1.525.000 EUROS auprès de DEXIA CLF BANQUE.

Cette ligne de crédit facilite la trésorerie de la Ville, à titre ponctuel pour de courtes périodes.

Il est proposé au Conseil Municipal le renouvellement de cette ligne de trésorerie pour l'exercice 2005 qui serait contractée auprès de DEXIA CLF BANQUE.

Les conditions de cette ouverture de ligne de trésorerie seraient : plafond à 1.525.000 EUROS avec un taux multi-index, au choix EONIA ou EURIBOR 1 mois majoré d'une marge de 0,07 %.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- OUI L'exposé du Rapporteur,
- VU la proposition faite par DEXIA CLF BANQUE en date du 22 Février 2005,
- VU l'avis de la Commission des Finances,
- APRES en avoir délibéré,

D E C I D E

ARTICLE 1er - Monsieur le Maire est invité à signer avec DEXIA CLF BANQUE une convention pour l'ouverture d'une ligne de trésorerie au titre de l'année 2005 dans les conditions ci-après définies.

- Montant maximum : 1.525.000 EUROS
- Durée : 1 An (17/03/2005 au 16/03/2006)
- Taux d'intérêt : Possibilité pour chaque tirage de choisir son type d'indexation parmi les index suivants : EONIA ou EURIBOR 1 mois + Marge de 0,07 %.
- Intérêts : paiement mensuel

ARTICLE 2 - D'autoriser Monsieur le Maire ou Monsieur le Premier Adjoint, agissant par délégation, à signer la convention pour l'ouverture d'une ligne de trésorerie à conclure entre la Ville de ROYAN et DEXIA CLF BANQUE pour l'exercice 2005.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,  
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

Pour le Maire,  
Le Premier Adjoint,  
H. LE GUEUT

**Certifié Exécutoire**  
**Compte-tenu de l'accomplissement**  
**des formalités légales**  
**le 10 mars 2005**  
**Certifié Conforme**  
**Mairie de Royan**  
**Par délégation du Maire,**  
**Le Directeur Général des Services,**

A. LARRAIN